



Monsieur le Président,

Ce CTL se tient dans un contexte excessivement difficile. Il ne s'agit pas ici d'évoquer seulement la pandémie qui frappe la vie au travail à la DGFIP comme tout le pays. L'exécutif profite largement de cette situation extrêmement chaotique pour faire avancer à marche forcée ses projets dogmatiques de moins d'Etat, moins de service public et moins de droits pour les fonctionnaires. La DGFIP s'appuie sur l'anti-républicaine et rétrograde loi du 6 août 2019 pour mener à bien son entreprise de liquidation de notre administration. La Fédération générale des fonctionnaires Force-Ouvrière organisation majoritaire, exige l'abrogation de ce texte, qui détruit toutes les valeurs inscrites dans le statut général, garant de la neutralité du service rendu et de l'égalité des droits des agents et des usagers et qui ouvre la voie à une démarche de type France-Télécom où les fonctionnaires ont fini pourchassés. 470 recrutements contractuels au seul second semestre 2020 à la DGFIP dont 250 pour le fonds de solidarité alors que les listes complémentaires des concours ne sont pas appelées à l'exception de 400 agents du concours commun C. F.O.-DGFIP refuse que les fonctionnaires de la DGFIP, bloqués par la présence d'un seul mouvement national annuel, soient primés par des recrutements contractuels au fil de l'eau. En application de l'article 34 du décret 2011-184 du 15 février 2011, F.O.-DGFIP exige la consultation systématique et préalable des représentants du personnel lors du recrutement envisagé de contractuels, précaires et sous payés. F.O.-DGFIP revendique l'accès au statut de fonctionnaire pour les contractuels qui le souhaitent et l'amélioration de leur rémunération et conditions d'emploi. C'est l'occasion de rappeler ici le triste record détenu par la DGFIP qui, depuis sa création, est la 1ère contributrice à la « maîtrise des effectifs de l'État » et a perdu le quart de ses effectifs en 10 ans. F.O.-DGFIP exige l'arrêt des suppressions d'emplois. Les services sont exsangues et les agents ne sont plus en capacité d'assumer toutes les missions dans des conditions de travail décentes.

L'emploi est le coeur de la problématique et le fil conducteur implicite de tous les sujets abordés en CTL. Il est urgent de rappeler que ce comité technique local est convoqué pour la seconde fois parce que toutes les organisations syndicales représentatives ont

voté contre les 3 points à l'ordre du jour soumis au vote lors de sa première présentation le 23 mars 2021 à savoir la présentation de la nouvelle organisation de l'accueil du public, le nouveau réseau de proximité au 01/09/2021 et l'installation du dispositif caisse sans numéraire à Château Salins. Les instances du dialogue social institutionnel ne doivent plus être de simples chambres d'enregistrement des réformes décidées sans aucune prise en compte des revendications des agents. D'ores et déjà, nous vous informons que nous ne resterons pas connectés à ce CTL en deuxième convocation.

En effet, que dire de plus sur ces sujets que nous n'aurions déjà évoqués et ce sans d'autant plus que les documents joints sont strictement identiques aux précédents ?

### **La nouvelle organisation de l'accueil :**

Cette nouvelle organisation n'en est pas une en réalité. Quel est le but poursuivi ? Coller aux nouvelles directives de la DGFIP à qui la Direction interministérielle de la Transformation Publique a imposé l'adoption de neuf nouveaux engagements de qualité au travers du programme « Services Publics + ».

Alors que pour la plupart des agents, l'accueil n'est synonyme que de contraintes (contraintes horaires, contraintes de congés, etc), pensez-vous vraiment que les agents aient attendu ce nouveau référentiel de qualité de service pour faire leur travail avec sérieux et conscience professionnelle ?

Pourquoi ne pas avoir communiqué dans cette note sur l'accueil les éléments chiffrés que nous vous demandons à chaque fois :

- nombre d'appels téléphoniques reçus dans tous les services de la DFFIP,
- nombre réel d'agents à l'accueil téléphonique (dont ceux sur rendez-vous)
- nombre de contribuables reçus dans tous les centres des finances publiques et points d'accueil (SIP- SIE-Trésoreries- accueils de proximité, cellules foncières, service de l'enregistrement du département (professionnels et particuliers)
- nombre de e-contacts, de mels dans les balf, de courriers postaux, traités et en stock,
- nombre de défaillances de l'outil e-contacts, outil fortement sollicité par les demandes concernant le fonds de solidarité (FDS),

Dans cette nouvelle organisation, soi-disant rénovée,

- vous n'abordez pas non plus la crise sanitaire qui nous frappe durement depuis maintenant plus d'un an, et qui a considérablement modifié nos habitudes de travail puisque l'accueil physique est pratiquement inexistant, excepté dans les accueils dits de proximité,
- vous n'évoquez pas non plus le télétravail, qui impacte et impactera certainement les services d'accueil. Le télétravail, qui n'est pas organisé, qui n'est pas homogène dans les services, et qui laisse aux agents en présentiel toutes les tâches matérielles comme le courrier, le décroché téléphonique des appels en direct, etc.

Et les annonces d'hier de fermetures anticipées des écoles ne vont rien arranger pour les agents, qui doivent en urgence trouver un nouveau mode organisationnel pour garder leurs enfants.

Télétravail et garde de jeunes enfants n'étant pas compatibles...

- vous occultez la vétusté du matériel téléphonique, qui ne permet aucune souplesse, et qui souvent fait dire aux usagers que personne ne décroche aux finances publiques.

- vous omettez les indisponibilités des applications informatiques, les dysfonctionnements informatiques récurrents, qui perturbent la continuité de service, altèrent sa qualité et empêchent tout simplement les agents de faire leur travail.

### **Le Nouveau Réseau de Proximité :**

Nous ne répéterons pas ici les raisons qui nous ont conduits à voter contre. Vous les avez déjà entendues, du moins elles vous ont déjà été données. Ce NRP n'est ni un réseau, ni de proximité. Il est basé sur le dogme de la séparation de l'accueil et de la gestion et dont la vitrine, entre conseillers aux décideurs locaux et accueil de proximité, a été vendue aux élus à grands renforts de propagande. Le NRP est source de déstabilisation et de désorganisations des services et constitue un recul sans précédent du service public dans les territoires.

Nous ne pouvons, aujourd'hui, que réitérer nos alertes au sujet de nos collègues qui, après avoir reçu une formation au pas de charge, vont se trouver prochainement en ligne de front lors de la campagne IR dans le cadre des accueils de proximité.

Le NRP est néfaste pour les agents, pour les usagers et pour les élus.

Nous nous retrouverons pour en faire un bilan, non seulement auprès des élus et des agents, mais également auprès des usagers.

**La caisse sans numéraire :** vous mettez de côté une partie de la population la plus fragile...

Qui paye en numéraire aujourd'hui : les personnes qui sont interdites bancaires, les personnes précaires, les personnes âgées. Qui fera les frais de cette suppression du numéraire ? Les régions des petites communes, qui auront le choix entre faire des dizaines de kilomètres pour déposer les fonds dans les bureaux de poste agréés (quand la DGFIP se veut éco responsable), perdre du temps dans ces déplacements subis, ou faire payer quelques euros par chèque à leurs administrés.

Pour FO DGFIP, les agents ont largement démontré leur niveau d'engagement et leur professionnalisme. Ils méritent peut-être qu'il ne leur soit pas demandé de tout gérer en même temps : restructurations, déménagements et augmentation inévitable de la charge

de travail dans le contexte que nous vivons, sans parler de la valse hésitation sur les modalités d'accueil du public. La lecture du seul bilan social qui date pourtant de 2019 est très instructive de ce point de vue et nous ne parlerons pas de l'observatoire ministériel.

**FO DGFIP Moselle vous alerte à nouveau, encore aujourd'hui, sur les difficultés de fonctionnement des services.**

**La trésorerie de Sarrebourg n'en est qu'un exemple, qui est sorti du silence, et dont nous suivrons l'évolution.**

**Les suppressions d'emplois, les formations difficiles à mettre en œuvre du fait de la crise, les dysfonctionnements informatiques récurrents, les décisions prises sans concertation du terrain, pèsent lourds sur l'exercice des missions, et dégradent les conditions de travail des personnels, partagés entre resserrement et industrialisation à outrance des missions.**

**C'est inacceptable ! Non seulement le NRP mène les services dans une impasse, mais par dessus le marché, il participe à la perte de sens au travail, au désabusement de la plupart de nos collègues et accentue les Risques Psycho-Sociaux.**

**Pour F.O.- DGFIP la seule réponse pour sortir de l'ornière passe par le RETRAIT du NRP et l'arrêt des suppressions d'emplois !**